

# Le PROJET du MOULINET Pour QUI ? POURQUOI ? EXIGEONS UN MORATOIRE

**Un projet opaque et pharaonique qui, de plus, ne correspond plus du tout à celui qui avait fait l'objet d'une réunion de concertation avec la population aultoise le 20 nov. 2010 à l'ancien casino :**

**à l'époque il s'agissait de créer un nouveau quartier, maintenant il s'agit de relocaliser des personnes et des biens situés sur la falaise menacée par le risque d'effondrement.**

**Ce projet justifie-t-il l'abandon de notre digue ?**

Nous disons qu'il faut d'abord réaliser les travaux d'entretien des ouvrages de protection contre l'érosion des falaises (digue, casquette, mur parabolique):

- ⤴ que les municipalités qui se sont succédées depuis 30 ans n'ont pas su réaliser,
- ⤴ qui n'ont pas été impulsés par les services de l'Etat, par l'ex Smacopi et maintenant par le Syndicat Mixte Baie de Somme, ALORS QUE CELA ETAIT DE LEUR RESPONSABILITE !

Nous disons qu'il faut réaliser les travaux de collecte des eaux usées et des eaux pluviales, en particulier au niveau du bas de la ville ainsi qu'au Bois de Cise :

- ⤴ nos réseaux actuels sont obsolètes, les inondations des routes, des rues et des habitations sont fréquentes.
- ⤴ la non réalisation de ces travaux est responsable à 80% de la fragilisation de nos falaises.
- ⤴ là encore la responsabilité des municipalités qui se sont succédées est flagrante.

**Le site du Moulinet est exceptionnel.  
C'est le dernier site sauvage qui existe sur notre côte.**

- ⤴ Il ne mérite pas le bétonnage pour y construire 160 habitations.

A QUI d'ailleurs seraient-elles destinées ?

- ⤴ N'y a-t-il pas un risque de spéculation immobilière, qui exclura de fait l'immense majorité des aultois
- ⤴ Ne serait-il pas plus simple et moins coûteux de réaménager d'abord ce qui y est existant : le Château ?
- ⤴ Ne serait-il pas plus intelligent de prévoir un projet porteur d'emplois pérennes et d'actions de formation professionnelle dont les aultois ont tant besoin ?

Nous ne sommes pas pour l'immobilisme, bien au contraire, mais l'aménagement de ce site mérite une véritable concertation. Nous souhaitons donc que les subventions mobilisées sur ce projet soient redéployées en fonction de ces futures orientations.

**C'est pour toutes ces raisons que l'Association AULT- ENVIRONNEMENT réclame un MORATOIRE, c'est à dire l'arrêt de toutes les actions engagées par le Syndicat Mixte (propriétaire du terrain) et par la Municipalité d'Ault qui s'apprête en déc. 2013, à approuver le dossier de réalisation pour le lancement d'une première tranche de travaux.**

**Au plus vite, nous voulons une véritable concertation  
sur le projet du Moulinet,  
qui puisse permettre de recueillir un large consensus  
de tous les aultois, résidents ou contribuables sur Ault,  
dans le cadre d'un  
REFERENDUM D'INITIATIVE LOCALE**

[www.ault-environnement.com](http://www.ault-environnement.com)